

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC CRÈVE-FAIM (ARILACREF)

AVIS DE COTISATION ANNUELLE

ANNÉE FINANCIÈRE 2022

La cotisation annuelle de 25 \$ vous donne le statut de membre actif jusqu'au 31 décembre 2022. Seulement les membres actifs peuvent être élus au Conseil d'administration. Les membres actifs jouissent aussi de certains priviléges déterminés par le Conseil d'administration.

Nous vous invitons à nous communiquer tout changement dans vos coordonnées (no. de téléphone, adresse permanente, adresse courriel, etc.) en complétant si nécessaire le présent formulaire. Comme plusieurs dossiers d'intérêt pour les riverains sont en cours, nous voulons être en mesure de vous garder les mieux informés possible.

NOM : _____

ADRESSE COURRIEL _____

ADRESSE PERMANENTE _____

NO. TÉL. _____

ADRESSE CHALET _____

NO. TÉL. CHALET _____

Veuillez compléter cette fiche, y joindre un chèque de 25 \$ à l'ordre d'ARILACREF et poster le tout à l'adresse suivante :

**ARILACREF
1159, rue des Fusains
Lévis, Qué
G7A 4E5**